la bibliothèque de Mme Morelle. Ce sont les pompiers, arrivés sur les lieux avec leur célérité habituelle, qui entrèrent les premiers dans la salle, malgré la fumée : à l'extrémité et au milieu de la pièce, un comptoir flambait, avec tous les objets qu'il contenait, dégageant déjà une très forte chaleur ; le plancher était aussi embrasé sur un espace de quatre mètres carrés, et tout le mobilier de la pièce, ainsi que quatre bibliothèques garnissant les murs et bondés de livres, menaçaient de flamber à leur tour.

Un rapide examen des lieux permit à l'adjudant des pompiers de constater qu'il serait inutile de faire usage des dévidoirs déjà amorcés, sur la conduite d'eau. Aussi, pour occasionner le moins de dégâts possible, demanda-t-il qu'on avançât simplement à ses hommes des seaux d'eau. Ce moyen suffit pour noyer le comptoir, et arrêter les progrès de l'incendie.

Les dégâts ont été évalués, par Mme Morelle, à plusieurs milliers de francs. Indépendamment du meuble et du plancher, toutes les boiseries de la pièce et des bibliothèques, ainsi qu'un certain nombre de livres, ont été endommagés. La cloison en bois contigue, qui sépare cette salle d'une autre pièce, est fortement avariée ; il en est de même du mobilier, de la tapisserie, et des objets d'ornement placés dans cette seconde pièce. Une grande glace appendue au mur a éclaté sous l'action de la chaleur, et une garniture de cheminée a été partiellement fondue.

La cause exacte de cet incendie, demeure inconnue. Mme Morelle a déclaré à M. Pagès, commissaire de police du 3e arrondissement, venu aussitôt pour ouvrir une enquête, qu'elle l'attribuait à un foyer à feu continu, fonctionnant dans la salle de la bibliothèque.

Ajoutons que cet incendie a occasionné un rassemblement considérable de promeneurs, très nombreux à cette heure dans la rue de Lannoy.

MORT SUBITE D'UN CARÇONNET DE HUIT ANS. — Le fils de M. Thibault, directeur du Crédit du Nord, rue de la Gare, âgé de huit ans, avait assisté en compagnie de sa bonne à la matinée, du « Barnum Excelsior », à l'Hippodrome, lundi après-midi.

La séance terminée vers six heures et demie le petit Jean, au cours de route fit part à sa bonne qu'il se trouvait indisposé et demanda à être porté.

Arrivé au domicile des parents l'enfant se plaignit de plus en plus, et vers sept heures et demie, il rendait le dernier soupir, malgré les soins de M. le docteur Faidherbe.

Le pauvre petit qui s'était montré très gai au cours de la représentation du « Barnum Excelsior » succombe d'après le docteur à une maladie du cœur.

Les parents absents au moment de la fin subite de leur enfant n'ont pu être informés. Ils ne devaient rentrer que dans la nuit.

UN CYCLISTE GRIÈVEMENT BLESSÉ. — Un mécanicien, M. François Dénis, 55 ans, domicilié rue Pierre-de-Roubaix, 151, et travaillant dans l'atelier de construction de M. Olivier, rue de Constantine, s'était mis en route lundi matin, à bicyclette, avec sa fille et son beau-fils, pour aller voir son garçon, soldat au 43e régiment d'infanterie, à Lille. Comme il descendait vers 9 heures 45, le boulevard de Cambrai, sa roue dérapa soudain sur le sol humide, et le cycliste fut précipité sur la chaussée.

Relevé par ses enfants, il fut conduit dans une maison voisine et examiné aussitôt par M. le docteur Butruille, qui passait à ce moment dans la rue. M. Dénis s'était, dans sa chute, fracturé la clavicule droite. Après avoir reçu tous les soins que nécessitait son état, il a été transporté à la Fraternité sur la voiture d'ambulance.

SIMPLEX, meilleur des appareils à jouer le piano. Vente et loc. Maison SCREPEL, 158, Gde-Rue, Roubaix. Télép. : 21.12. 214-2

UNE FAUSSE ALERTE. — Le poste des sapeurs-pompiers était informé lundi vers midi 20, téléphoniquement, qu'un incendie venait de se déclarer rue de la Fosse-aux-Chênes.

Les pompiers, avec leur promptitude habituelle s'y rendirent avec leur train, mais il s'agissait d'une fausse alerte. Une fumée assez abondante s'étant répandue dans la cour de l'habitation de MM. Clerc et Leruste, négociants, au numéro 78, avait fait croire qu'un incendie s'était déclaré dans le magasin de rotoin de la maison, et on avait aussitôt donné l'alarme. Mais peu après, on constatait qu'elle provenait d'un feu de cheminée, survenu dans la cour de l'Aigle d'Or, qui est voisine, au domicile de Mlle Gabrielle Goube.

L'intervention des pompiers ne fut donc point inutile, car avant de regagner leur hôtel, ils allèrent éteindre le feu de cheminée.

FOURRURES, Bruxelles, 38, rue des Fripiers. P. Boneyds. Maison de confiance. 310

ÉTAIT-IL BLESSÉ? — La voiture d'ambulance a transporté dimanche vers huit heures du soir, à la Fraternité, un homme en état d'ivresse, qu'on avait relevé sur la chaussée, à l'angle des rues du Collège et de la Paix, et qui prétendait avoir eu la cheville luxée en tombant. Il avait, d'après ses dires, été poussé par un homme avec lequel il se querellait. C'était un ouvrier fileur, Arthur Watteau, 47 ans, domicilié rue des Charpentiers, cour Gauthier. Au dire de témoins, Watteau se trouvant à l'estaminet voisin de M. Pontzeele, cherchait chicane aux consommateurs et avait même empoigné l'un d'eux par le cou. Il se serait, d'après ces derniers, laissé tomber lui-même sur la chaussée. Quoi qu'il en soit, sa blessure, si blessure il y a, lui a paru si peu grave à lui-même, qu'après un repos bienfaisant d'une nuit, Watteau s'est empressé de quitter l'hôpital dès lundi matin.

ENTERREMENTS DU MARDI 2 NOVEMBRE. — M. Henri Capoen, huit heures et demie, et salut à quatre heures, église Notre-Dame. — M. Léon Vandevel, neuf heures, église Saint-Martin. — Mme veuve Denis Lambaere, née Marie Lebrun, dix heures, église Saint-Sépulcre. — M. J.-B. Alberghe, trois heures, église Sainte-Elisabeth.

OBIT DU MÊME JOUR. — Mme veuve Constant Derveaux, née Marie Pollet, neuf heures trois quarts, église Sainte-Elisabeth.

Biscotine UNION pr Petits Déjeuners Goûter, Thés, etc... Produit de suralimentation 59, Grande-Rue, ROUBAIX 74856

LA CAIETE C'EST LA SANTE
"Reviens à la Nature"
nous donne le secret pour vivre longtemps, en santé parfaite. En vente au prix de 1 fr. aux Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Gde-Rue, Rx, 33, rue Carnot, Tg. 74485
Pour les estomacs délicats, pour remettre les intestins malades, prenez le
LANNOY

POUR LA MAISON D'ARRÊT. — Des gendarmes de Lannoy ont arrêté, lundi matin, au domestique (Belgique), Brutin, 36 ans, né à Templeuve et M. Ruscart, cultivateur, demeurant à Templeuve d'un mandat d'arrêt émanant du Parquet de Douai. Il est impliqué dans une affaire de vols de fait. Le prisonnier a été écroué à Lannoy. Il sera dirigé sur Lille ce matin.

Pour devenir actionnaire sans débours avoir des bières naturelles exempts de prod. chimiques, Brasserie Coop. Union St-Amand, r. Copernic, Rx, renommée p/sa fabric. (Nombr. avantag.) 347

L'EXPOSITION PERMANENTE toujours si soignée de **PARIS-TAILLEUR** 117 & 119, Boul. de la Liberté, à LILLE, est visitée par les Dames soucieuses de connaître les nouveautés THÉATRAUX de la mode.

TOURCOING

La journée du Mardi 2 Novembre :

Bibliothèque communale de neuf heures à midi et de cinq heures à neuf heures.
Tribunal de commerce, audience à neuf heures et demie.
Bibliothèque de l'école des Beaux-Arts de deux heures à quatre heures.

MORT D'UN ANCIEN DIRECTEUR D'ÉCOLE. — Lundi matin, vers huit heures est décédé en son domicile, rue de Gand, M. François Dupas, qui, pendant seize ans, fut directeur de l'école communale de l'école de la rue du Pont-de-Neuville.

M. Dupas était né à Féchin (Nord) le 16 août 1847. Il avait été admis il y a deux ans, le 1er octobre 1907, à faire valoir ses droits à la retraite. Son corps sera transporté à Féchin où se fera l'inhumation.

FERS, POUTRELLES, TOLES, ZINC, PLOMB. Entrepôt de tous métaux. P. et J. **SIX**, place des Halles, Tourcoing. 153

UN BLESSÉ DANS UN GOULOIR. — Sous ce titre nous avons annoncé que M. Célestin Gernigon, gérant-associé de l'épicerie Wibaut, 11 et 13, rue Carnot, avait été trouvé ensanglanté dans son couloir. En rendant compte de cette affaire, nous avons donné deux versions, celle du blessé et celle de la police.

Il résulterait d'un complément d'enquête que M. Célestin Gernigon, n'aurait nullement été victime d'un accident, mais bien d'un audacieux exploit de malfaiteurs qui étaient dans le couloir de l'épicerie.

Le médecin qui a prodigué ses soins au blessé a pu se prononcer sur les suites des blessures. Celles-ci ne nécessiteront pas un repos complet. Voici d'ailleurs le certificat délivré par le praticien.

« M. Célestin Gernigon est atteint de plaie par instrument tranchant au niveau de l'arcade mentonnière. Cette plaie profonde de six centimètres environ et large de sept à huit a occasionné une hémorragie artérielle abondante. Il existe en outre une plaie de deux centimètres à la lèvre inférieure.

Il est impossible de poser actuellement un pronostic sur la gravité de cette plaie, étant donné sa profondeur et la région atteinte ».

L'enquête de la police se poursuit. Souhaitons que les auteurs de cette lâche agression soient bientôt arrêtés.

Déménagements, wag. voitur. capitonnés. Henri Dael, r. du Haze, 5. Vidanges à vapeur.

ENTERREMENT DU MARDI 2 NOVEMBRE. — M. François Delmasure, dix heures, église Ste-Christophe.

LINSELLES

En l'honneur des Vétérans du Travail

On remet solennellement la médaille d'honneur à vingt-neuf anciens ouvriers de l'établissement Albert Masurel

Une cérémonie peu banale s'est déroulée hier à Linselle : il s'agissait de la remise solennelle de la médaille d'honneur du travail, à vingt-neuf ouvriers ou employés du tissage que possède à Linselles, l'honorable industriel de Tourcoing, M. Albert Masurel. Une trentième médaille avait été accordée, mais la titulaire, Mme Hortense Castelain est décédée récemment.

Voici la liste des vingt-neuf autres : MM. Alfred Montagne, directeur ; Eugène Leuridan, comptable ; Jules Mortier, employé ; Fortunié Dhalluin, Julien Lefebvre, Louis Castelain et J.-B. Leclercq, contremaîtres ; Justine Lemonnier, contremaîtresse ; Xavier Rousel, chef rentreur ; Henri Croes, Jules Lefebvre, Louis Delforterie, Emile Debuf, Polydore Remory, Laurence Buginne, Anastasie Lefebvre, Henri Mortier, Martial Castelain, Octavie Blondeau, Gustave Lefebvre, Henri Dewitte, Pierre Dewitte, Paul Dewitte, J.-B. Desrumaux, Paul Vincent, Jules Vanhove, Louis Cornille, J.-B. Duterte et Célina Roger.

C'est à l'issue de la grand'messe, hier, jour de la Toussaint, qu'a eu lieu la cérémonie, en face de la Mairie et en présence d'une foule considérable. M. Alphonse Hopsomer présidait, entouré de M. Louis Mahieu, adjoint, de la plupart des conseillers municipaux et de MM. Albert Masurel et Marcel Heindrickx, son gendre. La Musique municipale rehaussait la fête par sa présence. Sous la direction de son chef, M. Louis Boutry, elle a fait entendre un cours de la cérémonie, quelques excellents morceaux.

Avant d'attacher la médaille d'honneur sur la poitrine des vieux travailleurs, M. le maire prononce une de ces délicates et touchantes allocutions dont il a le secret : « La cérémonie à laquelle nous assistons aujourd'hui, dit-il, marquera particulièrement dans les annales de la commune, car jamais, je crois, Linselles ne verra plus un fait pareil à celui-ci : trente employés ou ouvriers du même établissement, recevant le même jour la médaille d'honneur du travail. Toute la région a les yeux tournés, aujourd'hui, vers Linselles. Aussi, est-il heureux de vous dire la fierté que je ressens de pouvoir présider cette belle cérémonie.

» Trente ans ! Comme ces deux mots doivent vous rappeler de souvenirs ! Quelle vie de travail, de dévouement, d'abnégation dirais-je même, vous avez vécue ! Chaque jour, des l'aurore, vous vous acheminiez vers l'atelier, le cœur rempli de courage et d'espoir. Quelle dût être votre résignation pour que vous agrée pu éloigner de vous, le désir d'obéir aux suggestions que dût faire naître en vous, bien souvent, l'amour de l'incognito et la recherche d'un plus gros salaire. Mais vous étiez retenus ici, par la sympathie que vous témoignaient vos patrons. Vous saviez que ceux-ci vous considéraient non comme des machines, mais comme des hommes, comme leurs collaborateurs. L'honneur qui vous est fait rejaillit sur eux. Aujourd'hui encore, ils ont voulu vous donner une nouvelle marque de l'estime et de la considération qu'ils professent pour vous, en venant, entourés des conseillers municipaux, assister à cette cérémonie, et eux comme vous, estiment que si vous fêtes à la peine, il est bien juste que vous soyiez aujourd'hui à l'honneur.

» Certes, cette médaille vous était bien due et vous pouvez la porter avec fierté, parce que vous l'avez méritée. Je souhaite que vous, longtemps encore, elle puisse décorer vos nobles poitrines de travailleurs. Et dans votre demeure, occupant la place d'honneur, elle rappellera à vos enfants et petits-enfants, la vie de labeur, de travail et d'honneur que fut la vôtre ! »

Pendant que M. le maire et son adjoint attachent les médailles sur la poitrine des nouveaux décorés, la Musique municipale fait entendre la *Marseillaise*.

Après quoi, les héros de la fête sont invités à se rendre dans la salle de la Mairie, où les vins d'honneur leur sont été offerts. M. le maire a donné d'abord connaissance du télégramme suivant, émanant de M. Croussau : « Toutes mes félicitations les plus sympathiques aux médaillés du travail que Linselles fête aujourd'hui ». Cette délicate attention du dévoué député est accueillie avec une profonde satisfaction par les vieux serviteurs.

M. le maire a ensuite, de nouveau, pris la parole : « Je crois, a-t-il dit, me faire l'interprète des médaillés, pour remercier M. Masurel et M. Heindrickx, d'avoir bien voulu assister à cette fête si touchante. » Puis il fait de M. Albert Masurel un délicat éloge : « C'est un de ces patrons de vieille souche, a dit M. le maire, qui ne considèrent pas leurs ouvriers comme des moteurs, mais comme des collaborateurs. En tout et partout, il a toujours cherché à protéger vos intérêts ; même dans les crises industrielles les plus graves, il a pu réussir, au prix de quels efforts ! à vous procurer le travail nécessaire à votre subsistance et à celle de vos familles. C'est sans doute pourquoi vous le chérissez et lui témoignez tant de reconnaissance. Quant à son excellent et jeune collaborateur, M. Heindrickx, à peine avait-il paru au milieu de vous, que vous l'aimiez déjà. C'est que vous savez qu'il continuera à Linselles les mêmes traditions. »

M. le maire porte ensuite la santé à M. Masurel et à M. Heindrickx et boit à leur prospérité pour le plus grand bien de Linselles.

M. Albert Masurel, en son nom et au nom de son gendre, M. Marcel Heindrickx, témoigne de sa reconnaissance à M. le maire pour les flatteuses paroles qu'il a prononcées à leur adresse. Puis il ajoute en s'adressant aux médaillés : « Cette fête est un honneur pour moi, mais elle en est un, particulièrement pour vous, mes chers amis. Elle prouve combien vous fêtes fidèles à vos devoirs et à l'honneur. Je vous souhaite à tous, encore une longue vie, et je forme le vœu que nous puissions nous entendre longtemps encore, comme nous l'avons fait jusqu'ici. »

M. Masurel continue ensuite en assurant que la fête d'aujourd'hui laissera en lui, un souvenir impérissable, puis il termine en priant M. le maire de dire à M. Croussau combien il était sensible à la manifestation de sa sympathie, et en levant son verre aux médaillés et à leur famille. Sur la proposition de M. Eugène Leuridan, les vieux médaillés entonnent un vivat en l'honneur de MM. Masurel et Heindrickx.

La cérémonie officielle est terminée, et les nouveaux médaillés seront maintenant l'objet de manifestations de leurs parents et amis. A peine apparaissent-ils à la porte de la Mairie, qu'on les acclame et que vers eux se précipitent des personnes qui leur offrent des bouquets et des gerbes de fleurs.

F. VANDENDEUSCH-NEL, 66, rue St-Etienne, LILLE
Installat. complètes. Meubles, tapis, tentures
Prix exceptionnels. — Concurrence impossible
GRAND-PRIX. — TOURCOING, 1906.

LILLE
Mercredi 3, Réclame aux Galeries Lilloises : Poêles à pétrole émail noir, avec ou sans saturateur, valant 22.000, vendus 14.50. 2845a-d

FOURRURES Mon A. FOURNIER 30, r. Esquermoise, LILLE
Paletots, Cravates, Corb. mariage, Etoles, Manchons
Toutes les commandes sont exécutées dans la maison. 272

La Mon Jacqz Isbecque, r., du Curé, 10, inf. sa client. qu'elle a touj. en mag. les **caraques, Pralines et Chocolats fins** de **A. Jovenau,** Tournai. 74362

Nouvelles Religieuses

La Fête de la Toussaint

ROUBAIX

Comme chaque année, les offices de la Toussaint ont été solennellement célébrés dans toutes les paroisses au milieu d'un grand concours de fidèles. Beaucoup ont tenu à sanctifier cette fête par une bonne communion.

Partout les chorales ou maîtrises ont donné de belles exécutions très goûtées.

Les vêpres ont été suivies du chant de l'office des morts.

— *Saint-Martin.* — La clôture de la retraite des hommes a eu lieu à la messe de 7 heures. Une allocution de circonstance a été donnée par le R. P. Hofmann qui a dit aux hommes qui emplissaient la nef principale, les sentiments qui devaient les animer au moment de recevoir dans le cœur leur Créateur et leur Maître. Il les a ensuite exhortés à prier d'abord pour eux-mêmes, puis pour leur famille, leur paroisse, pour l'église et pour la France.

Les hommes se sont ensuite approchés de la Sainte-Table en très grand nombre. Pendant la messe, l'assistance a chanté avec entrain la *Credo* et le cantique « Parle, commande, règne ».

A la grand'messe célébrée à 10 heures, les chœurs de Saint-Martin, sous l'habile direction de M. Broquet, maître de chapelle, ont interprété magistralement la messe à trois voix d'hommes avec accompagnement à cordes de Don Lorenzo Pérosi, directeur de la chapelle Sixtine. La brillante exécution de ce chef-d'œuvre de musique religieuse a produit une grande impression sur l'assistance. Il convient d'adresser des félicitations à tous les chanteurs et en particulier aux solistes, MM. P. Grumiaux, J. Fougnies, H. Carton, J. Carpentier qui se sont acquittés admirablement de leurs délicates fonctions. Nous n'aurons garde d'oublier les organistes MM. Meyer et Delporte qui se sont distingués.

La messe a été précédée et suivie de l'*O Salutaris* et du *Tantum Ergo* de Luigi Bordèse.

Les vêpres solennelles ont été chantées à 4 heures.

Le sermon a été donné par M. le chanoine Ponceaud, secrétaire de Sa Grandeur, Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai. Il avait pris pour texte cette parole de l'Ecriture Sainte : *Sanctificamini et Sancti estote*, sanctifiez-vous et soyez des Saints. L'éloquent prédicateur montra d'abord que la sainteté est un privilège de l'Eglise catholique, le privilège le plus contesté. Les ennemis voudraient le détruire. L'enfer, par toutes ses ruses, le monde par ses séductions et ses menaces, voudraient lui enlever le plus beau fleuron de sa couronne. Ils ont, tour à tour employé la violence et la perfidie pour tenter de prouver que la sainteté n'était pas l'apanage de l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Mais l'Eglise, toujours belle et compatissante, garde l'auréole, plusieurs fois séculaire, de la vertu et de la bonté.

Cette sainteté, l'Eglise la puise dans sa doctrine, dans ses sacrements et surtout dans l'Eucharistie. C'est pour rendre à ceux qui nous en donnèrent l'exemple, l'hommage et la vénération qu'ils méritent, et les unir dans une même reconnaissance, que la fête de la Toussaint a été établie.

Le prédicateur dit toute sa joie de la célébrer à la paroisse Saint-Martin, qu'il considère comme un des plus riches fleurons de la couronne des archevêques de Cambrai.

Après un délicat hommage à Mgr Berteaux et un chaleureux merci aux paroissiens pour leur générosité et leur dévouement, il montre que c'est dans la foi que les Saints ont puisé leur force, et ce que nous devons faire pour les imiter.

Comme les Hébreux qui, jadis, pleuraient sur la terre d'exil, dit-il, nous aspirons après la patrie. Mais nous ne devons pas comme eux, nous asseoir et gémir. Nous devons nous sanctifier et devenir des Saints. Dans la grâce, nous trouverons un préservatif puissant pour nous prémunir contre les dangers et les chutes et supporter les désenchantements de la vie. Nous devons l'augmenter au nous jusqu'à pouvoir dire avec l'apôtre : « Je vis, mais non, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » C'est par la grâce et la sainteté que nous deviendrons capables d'héroïsme et de charité.

Le prédicateur dépeint ensuite les missionnaires, les martyrs, les vierges, les moines et enfin le prêtre, sacrifiant les joies les plus légitimes, gardant leur pureté intacte, se sacrifiant jusqu'à la mort, grâce à leur obéissance à la parole du Christ : « Devenez des Saints. »

La leçon à tirer de l'exemple des Saints, dit-il, est la suivante : c'est que le royaume de Dieu souffre violence.

L'éloquent prédicateur montre alors, en termes saisissants, l'apathie religieuse de la France, il stigmatise la pusillanimité de beaucoup de chrétiens au cœur desquels ne vivent plus les nobles enthousiasmes. Il adjure d'une façon pressante, ses auditeurs à devenir ou à rester des apôtres, et le reste vous viendra par surcroît. Richesses et honneurs ne sont rien. C'est ce qu'ont très bien compris les moines, les prêtres, les religieux. C'est pourquoi ils s'attachent au Christ et traversent toutes les difficultés sans laisser aux ronces des chemins un lambeau de leur manteau virginal.

Il exprime alors l'espoir que les religieux qui « comme les chênes sont immortels » reviendront bientôt en France. Pour hâter leur retour, M. le chanoine Ponceaud conseille aux hommes de se grouper, de se défendre et d'attaquer s'il le faut, surtout si l'on s'en prenait à l'âme de leurs enfants.

Il termine en montrant toute la beauté consolante de la doctrine catholique. « Que de plaies secrètes et de sourires menteurs au milieu du luxe qui ne cache rien ! Il faut se souvenir au milieu des déchirements dont la vie est remplie, que le seul ami est Jésus-Christ. » Il ramène ensuite le souvenir de ses auditeurs sur les morts et leur demande d'écouter les voix d'outre-tombe qui demandent des prières et qui, en échange, prieront pour leurs amis de la terre.

— **Notre-Dame.** — A l'occasion de la Toussaint, la chorale Notre-Dame s'est fait entendre à la grand'messe. Habilement dirigée par M. Albert Duhamel, elle a donné une première exécution très goûtée, de la « Messe Solennelle » à trois voix de Dom Perosi, directeur de la chapelle sixtine. Les soli ont été chantés à la perfection par MM. Jules Van Eeckoute, Emile Petit et Jean Cordonnier.

La cérémonie s'est terminée par le chant du « Tantum ergo », de Gounod, et la bénédiction du Saint-Sacrement.

La cérémonie du Salut avait attiré une nombreuse affluence.

— **Sainte-Elisabeth.** — La mission qui s'est terminée hier, a donné les plus consolants résultats, grâce au zèle et au dévouement infatigables des missionnaires. L'assistance qui, au début de la mission, était de 1.500 personnes à chaque réunion du soir, n'a fait que croître et dans les derniers jours, environ 2.000 personnes assistaient à ces réunions.

Tous les fidèles qui avaient suivi les exercices, ayant tenu à s'approcher de la Sainte-Table, les communions ont été particulièrement nombreuses dimanche et lundi.

Une cérémonie de réparation envers le Saint-Sacrement a eu lieu dimanche soir. L'un des missionnaires a donné un sermon sur l'Eucharistie. La Procession à laquelle participaient beaucoup d'hommes, porteurs de flambeaux, s'est déroulée dans l'église, qui était magnifiquement illuminée. Les motets en l'honneur du Saint-Sacrement ont été chantés par la chorale « Saint-Rioul ».

Cette dernière s'est également fait entendre, lundi, à la grand'messe. Dirigée par M. Alp. Dutoit, elle a interprété la messe à trois voix, de Mettler. MM. Dutoit, Joseph et Louis Huyghes ont chanté les soli.

La cérémonie de clôture de la mission a eu lieu à six heures du soir. Une affluence plus nombreuse encore que les autres jours se pressait dans l'église.

Après le chant des vêpres des morts, l'un des missionnaires a donné un sermon de circonstance. M. l'abbé Coquerlaux est ensuite monté en chaire. Il a remercié les missionnaires qui, pendant trois semaines, se sont dépensés sans compter pour le bien des âmes, et ses paroissiens, de leur empressement à assister aux cérémonies de la mission.

A l'issue de la cérémonie, M. Alp. Dutoit a chanté avec beaucoup d'expression, le « Repentir » de Gounod.

— **Sacré-Cœur.** — **Clôture de la Mission.** — La fête de la Toussaint coïncidait, dans cette paroisse, avec la clôture de la mission. Aussi, les fidèles ont-ils assisté plus nombreux que jamais à tous les exercices. Beaucoup se sont approchés de la Sainte-Table.

A la grand'messe, M. l'abbé Inglart a parlé des beautés du ciel et des délices des élus. C'est là que les âmes chrétiennes trouveront le véritable bonheur que l'on pourrait définir : « L'assemblage de tous les biens à l'exclusion de tous les maux ». Pour arriver à ce bonheur éternel, nous devons imiter les saints qui, eux-mêmes, ont suivi l'exemple de Jésus-Christ.

La messe a été chantée par la chorale du Sacré-Cœur, qui a interprété, sous la direction de M. Arthur Lorthiolr, la messe de Sainte-Thérèse, de Théodore de la Hache. MM. Henri Defullin, Gustave Fauvarque et Gervais Herman ont chanté les soli.

La cérémonie de clôture de la mission a eu lieu le soir, à six heures. Le sermon a été donné par M. l'abbé Bauin, qui a invité les fidèles à prendre de bonnes résolutions, qui seront le résultat pratique de la mission. Le prédicateur a particulièrement recommandé la prière en famille, l'assistance à la messe, la communion fréquente et la participation aux œuvres de la paroisse.

Avant de descendre de la chaire, M. l'abbé Bauin a remercié tous ceux qui avaient aidé les missionnaires dans leur ministère, et les fidèles qui ont donné, aux missionnaires, de nombreuses consolations.

M. l'abbé Delille, curé de la paroisse, a ensuite adressé aux dévoués missionnaires, qui furent de véritables apôtres, ses plus sincères remerciements. Il les a assurés que la parole de Dieu, qu'ils sont venus prêcher, portera des fruits nombreux et durables dans la paroisse du Sacré-Cœur.

Aujourd'hui, à huit heures et demie, obit solennel pour les fidèles trépassés. Tous les paroissiens sont invités à cette cérémonie.

— **Saint-François-d'Assise.** — A toutes les messes basses, les communions ont été nombreuses.

La chorale du Cercle de la Sainte-Famille, dirigée par M. l'abbé Vermette, a exécuté, à la grand'messe, la messe de Lucien Bordèse. Les soli ont été chantés par MM. Achille Devenin et Alfred Vandaele.

Le soir, à six heures, à l'office des morts, le sermon a été donné par M. l'abbé Debussche, curé de la paroisse, qui a montré quels sentiments devaient animer les fidèles lorsqu'ils allaient visiter le cimetière.

— *Paroisse Saint-Antoine.* — La chorale St-Antoine, sous la direction de M. Evrard a donné une audition magnifique de la messe du Saint-Esprit de Mazingue. Les soli ont été chantés par MM. A. Bodaert et A. Herbeaux. Au commencement de la messe MM. F. Deboosère et Fernand Magermans ont chanté un duo *O Salutaris* de J. Franck, très remarqué.

A l'Offertoire M. Fernand Magermans, soliste du Choral Nadaud a détaillé avec finesse l'*Ave verum* de Balthazar Florence. A l'Elévation M. Adolphe Herbeaux, également membre du Choral Nadaud a rendu avec une délicatesse vraiment remarquable l'*O Salutaris* de F. Mansart. L'orgue était tenu par M. Lorthiois. A tous les offices comme à la communion du matin se pressait une belle assistance.

DANS LE CANTON DE LANNOY

La fête de la Toussaint a été célébrée avec éclat dans toutes les paroisses du canton. Les divers offices de la journée ont eu lieu en grande solennité et ont été suivis par de nombreux fidèles. Ils se sont acheminés au sortir des églises vers les cimetières, où l'affluence des visiteurs a été énorme jusqu'à l'entrée de la nuit.

Dans plusieurs communes, à Lannoy et à Toufflers notamment, les paroissiens se sont rendus au cimetière à l'issue des vêpres avec leur pasteur qui, au milieu du recueillement général, a béni les sépultures des trépassés.

LEERS

La fête de la Toussaint a été célébrée avec l'éclat habituel, à Leers. Les communions, à la première messe, ont été très nombreuses et à tous les offices de la journée, l'église était comble. Au cimetière, les visiteurs ont afflué toute la journée.

A TOURCOING

La fête de la Toussaint est une de celles qu'on célèbre chez nous avec le plus d'empressement. C'est une tradition qui survit aux siècles, d'assister en ce jour à tous les offices de sa paroisse, et chaque année les églises regorgent de fidèles. Cette année, s'il est possible, la foule fut plus grande que jamais ; dans la plupart des paroisses, la solennité de la Toussaint coïncidait avec la clôture d'une retraite pour les hommes. On pouvait remarquer, aux messes du matin, les rangs compacts des communiants. Il en était ainsi notamment à Saint-Christophe, qui a pareil jour, ne désemplit pas ; au Sacré-Cœur, où l'œuvre des hommes tout entière faisait la communion générale, à Saint-Louis, où avait lieu la fête de l'Adoration, etc...

Partout les maîtrises exécutèrent des messes en musique, rehaussant ainsi l'éclat des cérémonies liturgiques. Les temples étaient décorés somptueusement.

Pendant toute la journée, nos concitoyens ont assiégé les cimetières, fidèles à l'accomplissement du pieux usage traditionnel aux tombes.

DANS LES COMMUNES DES CANTONS DE TOURCOING

Le culte des morts est en honneur dans cette région si chrétienne et si attachée à la foi de ses pères. Comme de coutume, tous les offices de la journée ont été très suivis, il en a été surtout ainsi pour les vêpres qui avaient attiré une assistance tellement considérable que la plupart des églises étaient combles.

Les visites aux cimetières ont été particulièrement nombreuses.

PAIN COMPLET
préparé sur les données médicales par la Boulangerie Parisienne, 7, rue St-Georges, Rx. Télép. 373 74466

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— **Théâtre de Roubaix (Fontenoy).** — Il est donc vrai que le bon théâtre amène toujours le bon public. Deux salles absolument enthousiastes ont acclamé hier les excellents artistes de la Tournée Gervais. Il faut dire, du reste, que « L'Homme qui tue !... », consitue par excellence le beau spectacle : pièce plus qu'intéressante, captivante, car elle revêt un caractère de grande actualité, Comédiens de premier ordre et, ce qui ne gâte rien, — au contraire, — décors nouveaux et mise en scène toute particulièrement soignée.

Aussi, nul doute que le public ne vienne chaque soir, de plus en plus nombreux, applaudir ce spectacle.

Aujourd'hui mardi, représentation à huit heures et demie (bureaux à huit heures).

— **Ecole publique du Mouline, rue Chaney.** — Le concert annuel organisé par l'Amicale du Moulin, aura lieu dans la salle des fêtes du « Café Pandore », le dimanche 7 novembre, à cinq heures du soir. L'entrée est gratuite pour les membres de l'Association ; des cartes d'identité sont à leur disposition à l'école.

TOURCOING

— *Au Théâtre Municipal.* — Le programme de lundi soir comprenait d'abord, comme lever de rideau, un amusant vaudeville, « Chez le critique » qui a été finement dit par MM. Jorge et de Castella et par Mme Marthye, et l'opérette bien connue de L. Varney, « Les Mousquetaires au Couvent ». Les principaux rôles ont été tenus d'une façon très satisfaisante : « Brissac » par M. Montacel, « Contran de Solange » par M. Ketty, « Bridaine » par M. Agache, « Simonne » par Mlle Lyett, « Marie » par Mlle Collard, l'espiègle « Louise » par Mlle La Marec.

Le même satisfecit peut être donné à l'orchestre et aux chœurs ; en somme bonne représentation.

— Jeudi 4 novembre 1909 (bureaux à 7 heures trois quarts, rideau à 8 heures un quart), première représentation de l'immense succès (création à Tourcoing) : « Les Oberlé » (Terre d'Alsace), pièce en 5 actes de Ed. Haraucourt, tirée du roman de René Bazin.

Prix ordinaires des places. Le bureau de location est ouvert dès à présent au théâtre et au bureau de tabac de la Grand'Place.

Un service de tramways est assuré après le spectacle entre Tourcoing et Roubaix (lettre E) et entre Tourcoing-Tourcoing, circulaire desservant la Gare du Nord, la Croix-Rouge, Pont-de-Neuville, Place de Tourcoing.

THEATRE DE ROUBAIX (FONTENOY)
Direction : Paul Douat. (6e année).
Tous les soirs à 8 h. 1/2 (Bureaux à 8 h.) l'immense succès de la Tournée René Gervais : **L'HOMME QUI TUE !... ou L'AFFAIRE DE L'IMPASSE**, pièce dramatique en 5 actes.
Dimanche 7 novembre, deux dernières en matinée à 3 h. 1/2 et en soirée à 8 h. 1/2. — Location rue Richard-Lenoir, 25. 74626

C'est à la MAISON ACHILLE MARTIN PLACE CHEVREUL, Coin de la Rue de la Gare, à Roubaix, que l'on trouve un choix incomparable de PARDESSUS pour hommes et enfants tout faits et sur mesure les tout dernier modèles et VENDUS MOINS CHERS que partout ailleurs.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

—*A l'école primaire supérieure.* — Mme Labois, professeur à l'école primaire supérieure vient d'obtenir un congé d'inactivité d'un an à dater du 1er octobre, sur demande.

Communications

ROUBAIX. — **Mutu de Nadaud.** — Réunion générale le mardi 2 novembre, à huit heures du soir, au siège, 10, place de la Liberté. Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et de la correspondance ; projet d'édition d'une anthologie : analyses littéraires ; œuvres nouvelles ; questions diverses.

— **Fanfare des Joyeux Accordéonistes Roubaisiens.** — Ce soir, à huit heures, répétition générale pour toutes les parties. Réunion générale de tous les sociétaires. Questions diverses.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

F. M. Tourcoing. — Nous croyons que vous aurez quelque peine à obtenir le secours d'assistance aux incurables ; cependant, vous pouvez tenter une démarche. Adressez-vous aussi à la Préfecture. — *Un homme curieux.* — Non.

A.R.A.Z. Tourcoing. — 1. Non ; 2. Oui ; 3. Au tribunal civil. — *H.J.B.H.* — Vous pouvez invoquer la prescription. — *D.D. B.C.* — Nous ne pouvons le conseiller, car on ne sait quels droits l'enregistrement pourrait percevoir. — *R.S.D.* 24. — Oui. — *K.C.D.* 10. — Il vous faut un mois de soumission ; adressez-vous pour cela à un notaire, et, sur visa du juge de paix, la procédure sera gratuite. Vous pourriez aussi tenter une démarche auprès des religieuses en leur exposant votre cas ; le consentement peut être reçu au préalable et aussitôt par un notaire ou donné à l'avance à la mairie. — *Jules Natram ennuyé.* — Vous serez obligé de payer patente et licence pour le dernier trimestre commencé. — *Lecteur assidu du journal de sa ville natale.* — Faites écrire par le notaire. — Je reconnais devoir à M... la somme de..., reçue en prêt ; la dite somme productive d'intérêts à tant pour cent l'an et remboursable dans cinq ans ou en tout cas à mon décès. Ensuite qu'elle écrive : Bon pour.... (ici la somme en toutes lettres) et signé. Faites cela sur papier timbré. L'enregistrement n'est pas nécessaire. — *Z.A.T.* — Vo